



# **PAS DE PRIME POUVOIR D'ACHAT POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE NICE, DE LA MÉTROPOLE ET DU CCAS**

La hausse des prix a atteint 4,9% en 2023. Alors que l'inflation reste élevée, vos salaires n'augmentent pas. Remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile.

L'Administration reconnaît elle-même une aggravation du nombre de demandes d'accompagnements sociaux, notamment d'aides financières, d'agents qui sont aujourd'hui en situation de grande précarité et de détresse sociale.

Le Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé, en juin 2023, la possibilité d'attribution d'une prime de « pouvoir d'achat » pour les agents de la Fonction publique.

Dès le mois d'août, à plusieurs reprises, nous avons demandé, par courrier, l'attribution de cette prime à Monsieur le Maire-président.

**L'Exécutif local s'est muré dans le silence.**

Pourtant, de nombreuses collectivités des Alpes Maritimes ont pris la décision de verser cette prime à leurs personnels afin de les aider à faire face à l'inflation.

**Alors que le décret autorise son versement jusqu'au 30 juin 2024, vous comprendrez, dès lors, que Monsieur le Maire-président a décidé de ne pas vous octroyer la prime de pouvoir d'achat.**

**Pour la CGT NMCA cette décision reste incompréhensible et démontre le peu de considération et de reconnaissance qu'il accorde au travail que vous effectuez quotidiennement dans l'intérêt général de la population !**

Bien que Monsieur le Maire-président se targue régulièrement d'œuvrer en faveur de votre pouvoir d'achat, la faible augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant est bien loin de répondre à vos attentes.

Pour rattraper la perte de pouvoir d'achat que vous avez subie, nous exigeons :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice à 6 euros. Cette mesure de justice profiterait à tous les agents publics, fonctionnaires et non-titulaires.
- L'attribution de l'indemnité télétravail.
- L'attribution du CIA pour tous les agents.

Notre syndicat, à vos côtés, continuera de défendre vos salaires et vos conditions de travail.